

**ARRETÉ N° 2025/24**  
**Portant délégation de signature**

**Le Président de la communauté d'agglomération Mulhouse Alsace Agglomération**

Vu l'article L. 5211-9 du code général des collectivités territoriales

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation de signature est donnée à Monsieur Anthony SAGNARD, Chef de service Propreté et déneigement rattaché au Pôle Transition Ecologique, Energétique et Ressources Environnementales pour :

- signer les actes de passation et d'exécution des marchés publics, accords-cadres et leurs avenants conformément au tableau joint en annexe.

**Article 2**

La présente délégation est exercée sous ma surveillance et ma responsabilité.

**Article 3**

La présente délégation est valable à ce jour et subsiste tant qu'elle n'a pas été rapportée. Elle prendra fin en cas de cessation des fonctions pour lesquelles l'intéressé en bénéficie.

**Article 4**

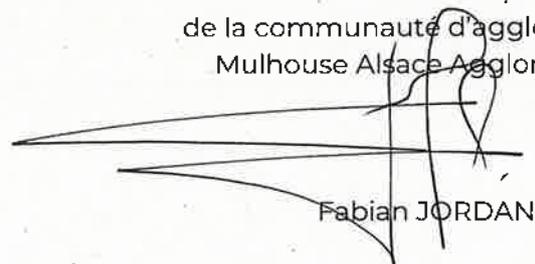
Cet arrêté sera publié sur le site internet de Mulhouse Alsace Agglomération, inséré au registre des arrêtés et ampliation du présent arrêté sera notifiée :

- à Monsieur Anthony SAGNARD
- au Sous-Préfet de l'arrondissement de Mulhouse

Fait à Sausheim,

Le 24 avril 2025

Le Président,  
de la communauté d'agglomération  
Mulhouse Alsace Agglomération



Fabian JORDAN

PJ: (1)

- Tableau synthétique signatures achat

Copie de l'arrêté transmise par courriel à :

- Direction communication pour publication sous forme électronique sur le site internet de Mulhouse Alsace Agglomération
- Direction du pilotage des instances pour insertion au registre